



PROGRAMME FORMATION SECURITE INCENDIE
SENSIBILISATION AU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (SSI)
Etablissements Commerciaux et Industriels

Informations & Programme

Obligations réglementaires

Les règles d'exploitation définies en matière de gestion de la centrale incendie.

La norme NF S61-931 §4 : les niveaux d'accès à la centrale SSI.

Objectifs

Cette formation permet sans pré requis particulier, de savoir manipuler le Système de Sécurité Incendie (SSI) en cas d'alarme de feu, dérangement...

Doivent être formés :

- Le personnel chargé de l'exploitation du SSI.
- Le personnel occupant habituellement les locaux et plus précisément sur la signification des signaux sonores de l'alarme, au rôle des dispositifs actionnés de sécurité (DAS) afin de ne pas empêcher le fonctionnement.
- Pour les SSI des catégories A et B, il doit exister une disposition (main courante ou mémorisation automatique non volatile) pouvant restituer dans l'ordre chronologique et horodaté tous les changements d'état du Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) et su Système de Détection Incendie (SDI). Le délai minimum de conservation de ces données est de 48 heures.

Public

Tous salariés.

Pré requis

Aucun.

Durée

Adaptée en fonction du nombre de participants.

Validation

Il est préconisé de se former tous les ans.

25 avenue de Berlincan - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

☎ 06 35 44 03 34 - ✉ conseil@cop-formation.fr - 🌐 www.cop-formation.fr

N° Déclaration d'Activité 72 3309848 33 - NAF 8559A - Siret : 811 587 161 00019



Documentation

Un livret de formation est remis à chaque participant.

Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Discussions.
- Démonstration détaillée et commentée de la centrale incendie.

Programme

Connaissances Théoriques :

Le système de détection incendie :

- La réglementation.
- Objectifs d'une installation de détection.
- Fonction d'une installation de détection.

Les systèmes de sécurité incendie :

- Définition.
- La gestion d'une centrale incendie.
- Composition.
- Le SSI catégorie A et B.
- Niveau d'accès.
- Fonction des composants.
- Identification des voyants lumineux et conduite à tenir.
- Le zonage.
- L'alerte.

Exercices Pratiques :

Le système d'alerte :

- Reconnaissance sur site du SSI, des dispositifs actionnés de sécurité, des zones de mise en sécurité et de l'ensemble des équipements de celui-ci.
- Déclenchement et compréhension du SSI.
- Déclenchement de zone de mise en sécurité et réarmement du SSI et des dispositifs actionnés de sécurité par l'ensemble des personnels présents à la formation.